

UNIL_Études de Lettres, 279 (2008/1) : Écrire en francophonie : une prise de pouvoir ?

**Edité par Christine Le Quellec Cottier et Daniel
Maggetti**

Proposé sous forme de question, l'enjeu de ce premier numéro de la revue *Études de lettres* consacré à une problématique francophone vise à faire découvrir des littératures encore peu étudiées dans les universités suisses.^[1] Mais tout d'abord, que désigne l'appellation « francophonie littéraire » ? Peut-elle fonctionner comme une catégorie d'appartenance poétique ? Si tel est le cas, la pratique littéraire du français, hors de France, implique-t-elle une « prise de pouvoir », une appropriation de la langue en tant qu'instrument de revendication identitaire et poétique ? Une telle question peut sembler une boutade, tant elle est caricaturale. Il n'est pourtant pas inutile de cerner en détail des situations particulières, au vu de la diversité de ceux qui ont le français en partage, et surtout de s'interroger sur les écarts entre ce que nous pourrions nommer une esthétique de la production, qui implique des choix narratifs et stylistiques, et une esthétique de la réception, qui donne pouvoir au lecteur de reconnaître, voire de faire sienne, cette francophonie littéraire.

SOMMAIRE

**Avant-propos de Christine LE QUELLEC COTTIER et Daniel MAGGETTI
(p. 3-6)**

Charles-Albert CINGRIA - [La langue française ...] (p. 7-8)

José-Flore TAPPY - « A l'air libre... » (p. 9-12)

**Jacques PROBST - Ecrire en francophonie : une prise de pouvoir ? (p.
13-16)**

**Jeanne BOVET - Prendre sa place dans le monde : dynamiques
interculturelles et stratégies interlinguistiques du théâtre de Robert
Lepage (p. 17-36)**

Dans les années 1980, le théâtre québécois s'est émancipé d'un certain nombre de paradigmes sociopolitiques au profit d'interrogations plus universelles, reflétant à travers ses personnages la quête identitaire d'un référent intime. Le théâtre de

Robert Lepage atteste de cette nouvelle orientation, notamment dans sa représentation stratégique des rapports interlinguistiques. Au coeur de la poétique lepagienne du plurilinguisme, le français du Québec apparaît comme une langue de communication qui, tout en permettant d'assumer les spécificités culturelles, refuse les rapports de pouvoir et fonde la rencontre harmonieuse avec l'autre. Dès lors, plutôt que de l'associer au désenchantement post-référendaire, pourquoi ne pas considérer ce théâtre comme une forme de « langage » ?

Elisabeth NARDOUT-LAFARGE - Texte, livre et oeuvre dans l'histoire littéraire du Québec (p. 37-54)

L'histoire littéraire québécoise peut être interrogée à l'aune des catégories non-livresques qui sont une force vive de la production littéraire des XIXe et XXe siècles. Le livre n'est pas la mesure quantitative de la littérature et, à travers les exemples de journalistes, de pamphlétaires et de poètes, il est possible d'interpréter les effets que ces cas de distorsion entre l'oeuvre et le livre ont provoqués quant à la constitution d'une l'histoire littéraire au Québec.

Bibiane FRÉCHÉ - Pouvoir, littérature et réseaux en Belgique francophone : Roger Bodart (1910-1973) (p. 55-70)

Inscrits dans des contextes géopolitiques distincts, les écrivains belges et français entretiennent un rapport très différent au pouvoir. Si le champ littéraire français est largement autonomisé par rapport à celui du pouvoir, il n'en est pas de même en Belgique. Plusieurs hommes de lettres incarnent particulièrement bien les relations spécifiques qui s'établissent entre le champ du pouvoir et le champ littéraire belge. C'est le cas de l'écrivain et fonctionnaire Roger Bodart, dont le rôle institutionnel a été déterminant pour les lettres belges après 1945. Nous analyserons cette figure emblématique de la vie littéraire belge, après avoir présenté brièvement les caractéristiques générales qui différencient les champs littéraires belge et français.

Bacary SARR - Boubacar Boris Diop et Henry Bauchau : revisiter le mythe pour guérir de l'Histoire (p. 71-84)

Les trajectoires romanesques des deux écrivains que nous nous proposons d'interroger ne se ressemblent pas. Pourtant, imprégnées des bouleversements historiques des années soixante - situation socio-politique de la Belgique et indépendance des Etats africains - leurs oeuvres convoquent et réactualisent des figures mythiques significatives de la dislocation du sujet, elles-mêmes miroir de la complexité du réel et de la brisure du monde.

Kalidou SY - L'écrivain francophone ou « le paradoxe du comédien » (p. 85-102)

La « francophonie » est une contrainte, une double contrainte de postures qui impose à l'écrivain de se penser en tant que « nous » communautaire. L'écrivain francophone subit la superposition forcenée d'attentes relevant tout à la fois de l'individuel et du collectif, du singulier et du pluriel, de l'intérieur et de l'extérieur d'un même geste, celui d'écrire. Ecrire dit à la fois l'explicitation du rapport aux

pouvoirs et la manifestation du pouvoir du réel en tant que résistance, dans son principe d'inchoativité.

Christine LE QUELLEC COTTIER - Le romanesque africain sous le signe de la ruse : *L'Etrange Destin de Wangrin* d'H. Bâ et *Monnè, outrages et défis* d'A. Kourouma (p. 103-118)

Le motif de la ruse est une constante de l'imaginaire africain et ses figures, souvent animales dans les contes, attestent de la valeur symbolique de cet art du stratagème. Avec la complicité du roman d'H. Bâ, *L'Etrange Destin de Wangrin*, et celui d'A. Kourouma, *Monnè, outrages et défis*, nous allons montrer que la ruse et le rusé ont subi une métamorphose en devenant des pratiques textuelles. La ruse littéraire donne voix à « l'autre » et la langue construite sous ce signe-là est le lieu d'une prise de pouvoir, celle de sa propre énonciation.

Abel KOUVOUAMA - « Verre cassé » ou les figures de la transgression : de l'inspiration musicale à la production littéraire (p. 119-132)

Le texte littéraire et la chanson sont les médias privilégiés de ce que l'on peut nommer une narrativisation de l'expérience humaine, et nous postulons que « Verre cassé », à la fois chanson et roman, est un lieu paradigmatique d'enchevêtrement d'identités multiples dans un espace commun d'expression qu'est le bar-dancing. Il s'agira d'analyser les figures de la transgression proposées par ces productions artistiques et de proposer une filiation thématique qui lie production musicale et production littéraire.

Rennie YOTOVA - Le langage comme impouvoir ? - « le monstre de carrefour » (p. 133-148)

La présente étude porte sur le rapport entre l'identité et la langue et articule la métaphore de « monstre de carrefour » à la notion de déracinement. L'entre-deux-langues, son statut d'être hybride ont poussé Julia Kristeva à inventer une nouvelle langue sans demeure, à savoir, le langage poétique. Par conséquent l'écrivain s'avère l'« étrange étranger » par excellence qui effectue sans cesse le passage d'une langue à l'autre.

Cynthia BIRON COHEN - Interrogation existentielle d'Yvette Z'Graggen, une écrivaine engagée (p. 149-162)

Pour Yvette Z'Graggen, écrire a toujours signifié intervenir : l'écriture implique l'homme dans ses prises de position et ses actes. Son oeuvre romanesque et autobiographique s'inscrit dans un vaste mouvement qui a remis en question tant l'identité idéale d'une Suisse idyllique, dès 1945, que son parcours individuel de femme. A ce titre, il nous semble pertinent de la lire sous le signe d'une morale de l'engagement, d'une éthique qui prend forme dans une esthétique de proximité, de l'expérience concrète.

Daniel MAGGETTI - Ecrire en Suisse romande : pouvoir en faire à sa tête ? (p. 163-174)

Cet article envisage, de manière délibérément cavalière, l'existence de retombées positives de la situation de domination symbolique dans laquelle sont placés, à l'instar de la plupart de leurs confrères francophones, les auteurs de Suisse romande. En partant du cas de Rodolphe Töpffer, considéré comme emblématique, il suppose que la « part compensatoire » de la domination symbolique réside, quelque peu paradoxalement, dans une marge accrue de liberté d'expression, et donc dans la possibilité de réaliser des projets d'écriture moins soumis à l'(auto)censure que ceux menés par des écrivains « dans la norme ».

ADRESSES DES AUTEURS (p. 175-176)